



Fiche signalétique

Date d'émission : 20-janv.-2023

Date de révision : 16-mai-2024

Version 3

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Soratel

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité ADAMA-346-CA-FR

Synonymes Aucun

Numéro(s) d'enregistrement 34155 (Pest Control Products Act)

N° ID/ONU UN3267

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Fongicide

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Identificateur du fournisseur initial

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.
300-191 Lombard Avenue
Winnipeg, Manitoba R3B 0X1
1-855-264-6262

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Pour le feu, le déversement et / ou le contact de fuite INFOTRAC:1-800-535-5053 (Amérique du Nord) 1-352-323-3500 (International) Pour les urgences médicales et les questions de santé / sécurité, contactez ProPharma Group: 1-877-250-9291

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Vue d'ensemble des procédures d'urgence Ce produit chimique est un produit enregistré par la Loi canadienne sur les produits antiparasitaires et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité et pour les étiquettes sur le lieu de travail des produits chimiques homologués non-PCPA. Voir la section 15 pour plus d'informations. Ce produit a été classé selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et la Norme américaine de communication des dangers (HCS 2012).

Aspect Liquide jaune

État physique Liquide

Classification

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1

Mot indicateur**Danger****Mentions de danger**

Nocif en cas d'ingestion

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

**Conseils de prudence - Prévention**

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Ne pas respirer les poussières ou les brouillards

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres informations

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance

Non applicable.

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Acetophenone	98-86-2	31-34	-	-
Prothioconazole	178928-70-6	20-26	-	-
2-Pyrrolidinone, 1-octyl-	2687-94-7	10-15	-	-

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Conseils généraux

Lorsque possible, utilisez le contenant ou l'étiquette du produit lorsque vous appelez un centre anti-poison ou un médecin ou que vous vous soumettez à un traitement.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

Contact avec la peau

En cas de contact, laver immédiatement la peau avec de l'eau ou de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.

Inhalation

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Donner de l'oxygène si la respiration est difficile. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consultez un médecin. Consulter un médecin pour un traitement ultérieur.

Ingestion

Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes

Nocif en cas d'ingestion. Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins

Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat. Poudre chimique sèche, CO ₂ , eau pulvérisée ou mousse antialcool.
Moyens d'extinction inappropriés	Non déterminé.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Aucun renseignement disponible.
Produits de combustion dangereux	Fumée, vapeurs, et des oxydes de carbone.
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité aux chocs	Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun.
Équipement de protection particulier pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles	Porter des vêtements de protection comme décrit dans la section 8 de cette fiche de données de sécurité. Isolate hazard area. Empêcher le personnel inutile et non protégé de.
---------------------------------	--

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Ne pas laisser s'écouler dans un égout, sur le sol ou dans un plan d'eau. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Les autorités locales doivent être avisées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires. Voir la section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION.
--	--

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Endiguer loin devant le déversement : utiliser du sable sec pour contenir le flux de matière.
Méthodes de nettoyage	Absorber avec une matière absorbante inerte (par ex., sable, gel de silice, liant acide, liant universel, sciure de bois). Transfert absorbant contaminé, le sol et d'autres matériaux pour conteneurs pour l'élimination. Pour l'élimination des déchets, voir section 13 de la FDS.
Prévention des dangers secondaires	Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-à-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter de respirer les vapeurs ou la brume. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Ne pas contaminer l'eau, les aliments ou les aliments pour animaux par le stockage, l'élimination ou le nettoyage de l'équipement. Ouvrir et manipuler le contenant avec précaution.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage

Une protection contre le gel est recommandée. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Magasin fermé à clé. Garder hors de la portée des enfants. Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine et à l'abri de la lumière directe du soleil. Ne pas utiliser de récipients pour aliments ou boissons pour le mélange ou le stockage. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Conserver à l'écart des aliments, des boissons, des graines et des aliments pour animaux.

Matières incompatibles

Aucun connu

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings	TWA - Ontario	Québec
Acetophenone 98-86-2	TWA: 10 ppm TWA: 49 mg/m ³	TWA: 10 ppm	TWA: 10 ppm	TWA: 10 ppm TWA: 49 mg/m ³

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie

Veillez vous référer à l'étiquette du produit. À utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Utiliser des enceintes de traitement, une ventilation par aspiration locale ou d'autres contrôles techniques pour maintenir l'exposition des travailleurs aux contaminants en suspension dans l'air en dessous des limites recommandées ou réglementaires.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Utilisez des lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial lorsqu'un contact peut se produire.

Protection de la peau et du corps

Porter des gants, des chaussures et des vêtements de protection résistants aux produits chimiques adaptés au risque d'exposition. Viton ou d'autres gants imperméables sont requis. Une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures sont suggérés comme exigence minimale en matière de vêtements de travail.

Protection respiratoire

Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Porter un respirateur approprié approuvé NIOSH/MSHA si la ventilation est inadéquate.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Les autorités locales doivent être informées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus. Ne pas déverser dans les égouts, sur le sol ou dans un plan d'eau. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Considérations générales sur l'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit. Retirez rapidement tous les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser. Laver ou jeter les vêtements contaminés. Jeter les articles en cuir contaminés. Se laver soigneusement le visage, les mains et toute zone de peau exposée après manipulation. Jeter les vêtements et autres matériaux absorbants qui ont été trempés ou fortement contaminés par le concentré de ce produit. Ne les réutilisez pas. Suivez les instructions du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'EPI. S'il n'y a pas de telles instructions pour les produits lavables, utilisez un détergent et de l'eau chaude. Gardez et lavez l'EPI séparément des autres vêtements.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Liquide jaune
Couleur	Jaune
Odeur	Non déterminé
Seuil de perception de l'odeur	Non déterminé

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	6.5-7.5 (1% aqueous solution)	
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	
Point initial d'ébullition et plage d'ébullition	Aucune donnée disponible	
Point d'éclair	94.4 °C / 201.9 °F	
Taux d'évaporation	Non déterminé	
Inflammabilité (solide, gaz)	Liquid-Not applicable	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Non déterminé	
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	
Densité relative	1.03-1.13 g/mL	
Solubilité dans l'eau	Non déterminé	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	
Coefficient de répartition	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	
Température de décomposition	Non déterminé	
Viscosité cinématique	26 mm ² /s	
Viscosité dynamique	Non déterminé	
Propriétés explosives	Pas un explosif.	
Propriétés comburantes	Pas un oxydant.	
<u>Autres renseignements</u>		
Point de ramollissement	Non déterminé	
Masse moléculaire	Non déterminé	
Teneur en COV	Aucune donnée disponible	
Masse volumique du liquide	Non déterminé	
Masse volumique apparente	Non déterminé	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Pas réactif dans des conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles. Extreme temperatures and direct sunlight. Exposition à l'air ou à l'humidité sur des périodes prolongées. Refer to Section 7.
Matières incompatibles	Aucun connu.
Produits de décomposition dangereux	La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Contact avec les yeux	Éviter le contact avec les yeux.
Contact avec la peau	Éviter le contact avec la peau.
Inhalation	Ne pas inhaler.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale)	>300
ETAmél (cutané)	7,517.10
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	315.24

Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Acetophenone 98-86-2	= 900 mg/kg (Rat)	= 3300 mg/kg (Rat)	> 2.130 mg/L (Rat) 8 h
Prothioconazole 178928-70-6	> 6200 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	> 5 mg/L (Rat) 4 h
2-Pyrrolidinone, 1-octyl- 2687-94-7	= 2050 mg/kg (Rat)	> 4000 mg/kg (Rat)	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque des brûlures graves de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Cause de graves lésions oculaires.

Cancérogénicité Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Polluant marin Oui.

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Acetophenone 98-86-2	-	LC50: =162mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =155mg/L (96h, Pimephales promelas)	EC50 = 15.5 mg/L 15 min	-

Persistence/Dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité

Nom chimique	Coefficient de partage
Acetophenone 98-86-2	1.65
2-Pyrrolidinone, 1-octyl- 2687-94-7	4.15

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales

DOT

N° ID/ONU	UN3267
Nom officiel d'expédition	Corrosive liquid, basic, organic, n.o.s. (2-Pyrrolidinone)
Classe (s) de danger relatives au transport	8
Groupe d'emballage	II
Polluant marin	Oui.

TMD

N° ID/ONU	UN3267
Nom officiel d'expédition	Corrosive liquid, basic, organic, n.o.s. (2-Pyrrolidinone)
Classe (s) de danger relatives au transport	8
Groupe d'emballage	II
Polluant marin	Oui.

MEX

N° ID/ONU	UN3267
Nom officiel d'expédition	Corrosive liquid, basic, organic, n.o.s. (2-Pyrrolidinone)
Classe (s) de danger relatives au transport	8
Groupe d'emballage	II

IATA

Numéro UN ou numéro d'identification	UN3267
Nom officiel d'expédition	Corrosive liquid, basic, organic, n.o.s. (2-Pyrrolidinone)
Classe (s) de danger relatives au transport	8
Groupe d'emballage	II

IMDG

Numéro UN ou numéro d'identification	UN3267
Nom officiel d'expédition	Corrosive liquid, basic, organic, n.o.s. (2-Pyrrolidinone)
Classe (s) de danger relatives au transport	8
Groupe d'emballage	II
Polluant marin	Oui

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**Règlements internationaux**

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELI NCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AiIC
Acetophenone	X	X	X	X	X	X	X	X
Prothioconazole	X							
2-Pyrrolidinone, 1- octyl-	X	X	X	X	X		X	X

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AiCS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION
NFPA
HMIS

Risques pour la santé - Inflammabilité 1
Risques pour la santé - Inflammabilité 1

Instabilité -
Dangers physiques -

Dangers particuliers -
Protection individuelle
Non déterminé

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps)
STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond Valeur limite maximale
* Désignation de la peau

Date de révision : 16-mai-2024

Note de révision: nouveau format.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique